

# BUREAU D'ÉTUDES/ BONACCINI\_FOHR\_FOURT

Objets achetés  
objets volés  
objets donnés  
objets trouvés  
objets empruntés

Traduisez : quelques chaussons aux pommes rassis, des boîtes de thon, des vêtements de travail, des couvertures de survie, une paire de chaussures pour femme.

Voilà ce que le visiteur qui pénètre dans la zone de gratuité *Free Land*, abritée par la galerie Jorge Alyskewycz à Paris, peut y trouver. "Dans la zone de gratuité *Free Land*, toute personne physique peut se saisir immédiatement ou de façon différée de ce qui est mis à disposition", en l'occurrence les objets cités *supra* ainsi que des services et de la documentation. La zone de gratuité est un espace où tout est gratuit, où l'on apporte ce que l'on veut, d'où l'on repart avec ce que l'on désire.

À l'origine de ce projet original, un collectif de trois artistes, Léonore Bonaccini, Andreas Fohr et Xavier Fourt, réunis sous l'appellation *Bureau d'études*. Le début de leur collaboration artistique remonte à 1992 et coïncide avec la création d'un

espace d'art contemporain à Strasbourg, *Le Faubourg*. Avec sept autres artistes, comme eux jeunes diplômés de l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg, ils mettent alors en place, au sein de la cité alsacienne, un lieu destiné "à la promotion et à la diffusion de l'art contemporain dans ses formes les plus expérimentales". Ils y font leurs premières armes artistiques, avant de participer à des expositions à Dresde, Paris ou Berlin.

C'est lors d'une exposition collective dans un centre d'art alsacien en 1998 que naît le projet de la zone de gratuité. Invités à travailler gratuitement au sein d'une structure disposant de budgets, Léonore Bonaccini, Andreas Fohr et Xavier Fourt répondent par l'installation de *Gratos Land*, une zone de gratuité pour le public. Suite à cette exposition et à différentes interventions et présentations, le trio Bonaccini/Fohr/Fourt crée une zone de gratuité, baptisée *Free Land*, à Paris, au sein de la Galerie Jorge Alyskewycz, soutenant le projet. "Créer une zone de gratuité [leur] semblait répondre à ce statut de la majorité des artistes contemporains qui, pour 4/5<sup>e</sup> d'entre eux, ne vivent pas de leur art". *Free Land* débute le 26 mars 1999.

Bouclage prévu pour septembre 2000. *Free Land* est une expérience, en même temps qu'une installation, un événement et un espace de discussion, se constituant progressivement grâce aux rencontres et aux discussions menées avec le public, les entreprises partenaires, les institutions et les artistes rencontrés. Il s'agit à la fois d'une expérience "esthétique", puisque l'espace de la zone de gratuité trouve progressivement sa forme et que des productions plastiques (mobilier, graphisme,...) sont mises en œuvre pour ce faire, et d'une expérience "économique" : à travers *Free Land*, s'éprouve la notion de gratuité (économique), "son efficacité, ses manifestations, ses possibilités d'existence et d'extension dans notre environnement". Les objets de la zone de gratuité sont estampillés "*Free Land*" : impossible ainsi qu'ils retournent dans le système marchand. Ils sont classés arbitrairement dans les catégories déjà énoncées : achetés, volés, donnés, trouvés, empruntés. Manière pour les trois compères d'interroger notre façon de déterminer la valeur des objets : une paire de chaussures "volée" sera connotée négativement ; la même "achetée" prendra brusquement de la valeur. Nos systèmes de classement et d'évaluation sont ici clairement mis en cause.

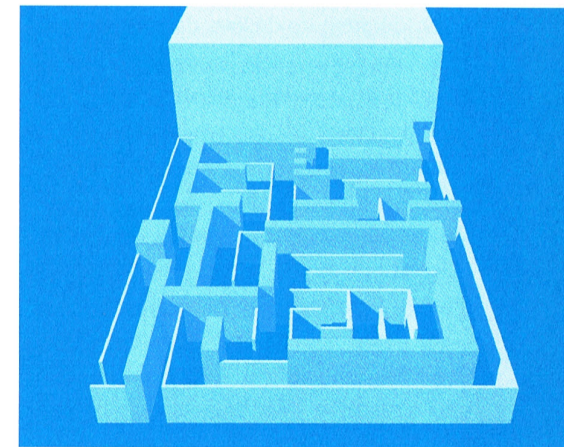
La valeur de l'objet ne dépend pas de son prix, mais de ce qu'il représente pour le preneur.

La valeur de l'objet ne dépend pas de l'offre et de la demande mais d'une estimation subjective.

La valeur de l'art ne répond pas à des exigences de marché, elle est relative à la fonction sociale qu'il exerce.

Mais *Free Land* est également une expérience "réflexive" : pendant toute la durée du projet, des informations concernant la gratuité et ses diverses manifestations sont collectées, échangées et discutées, au hasard des rencontres faites avec des visiteurs curieux, des artistes ou avec des chercheurs intéressés par le don et la gratuité. En ce sens, la zone de gratuité est une œuvre collective : tout événement, rencontre et discussion participent de son élaboration.

Le fonds documentaire de *Free Land* (recensement des formes de gratuité actuelles existant dans notre environ-



BUREAU D'ÉTUDES/BONACCINI\_FOHR\_FOURT  
File d'attente pour ANPE 1999  
simulation numérique  
supports et dimensions variables  
© bureau d'études/bonaccini\_fohr\_fourt

nement et des propositions de dons, d'actions et de services effectuées en France ou à l'étranger, dans le passé ou dans le présent) ainsi qu'une importante bibliographie sont disponibles à la galerie Alyskewycz. La publication d'un recueil des textes, des discussions, des propositions de dons et des actions formulées dans la zone de gratuité est également prévue pour septembre 2000.

Le statut de l'artiste contemporain est aussi au cœur des préoccupations de Léonore Bonaccini, Andreas Fohr et Xavier Fourt. Ils expliquent que l'artiste est aujourd'hui "un spécialiste de la gratuité" : "en tant qu'artistes, nous nous sommes aperçus qu'il existe de nombreux contextes dans lesquels on nous demande de travailler ou de nous activer gratuitement, de produire du lien, du service ou du bien sans contrepartie financière. L'activité artistique semble ainsi être liée, intentionnellement ou non, au don ou à la gratuité".

Cette réflexion sur le statut de l'artiste aujourd'hui, le trio la mène également au sein du *Syndicat Potentiel*, projet mis en place avec Alejandra Riera en 1997. Potentiel, ce syndicat l'est puisque l'activité artistique "est une activité poten-

tielle", le statut de l'artiste n'étant pas clairement défini. Ce projet donne lieu à des publications, des diffusions de tracts, des interventions publiques, des organisations de rencontres et de discussions ; en ce sens, son activité est réflexive et politique, et le rapproche des syndicats de travailleurs. Il a pour but la mise en réseau d'artistes et de groupes d'artistes réfléchissant sur leur statut et les voies possibles de financement de leurs initiatives. Les propositions et recherches du *Syndicat Potentiel* sont axées notamment autour de la création d'un Revenu Minimum Inconditionnel<sup>1</sup> pour les artistes et de la reconnaissance publique de l'activité artistique comme activité productrice de richesse sociale.

Au travers de ces expériences, les trois artistes réfléchissent sur l'art comme activité non rémunérée et sur la perception de la gratuité dans notre société et tentent d'apporter des réponses à ces questions en collectant des informations et en mettant en place un espace d'échange autour de la notion de gratuité. Et au visiteur qui les interroge sur l'utilité d'un tel projet, ils répondent que c'est précisément d'être inutile : la gratuité n'a aucune utilité, si ce n'est celle de faire plaisir...

Séverine Laurent - Marie Messina

1. Ce RMI serait attribué selon les modalités établies par le sociologue Alain Caillet et l'économiste Jean-Louis Laville. Il s'agirait d'une base mensuelle cumulable avec d'autres apports (ventes, prestations, etc.) dégressive en fonction de la hausse de ces derniers.

Toutes les citations sont issues de : Bonaccini\_Fohr\_Fourt, *Tract Free Land*, 1997.